le p'tit Saoû

Bulletin municipal de Saoû
Juin 2021

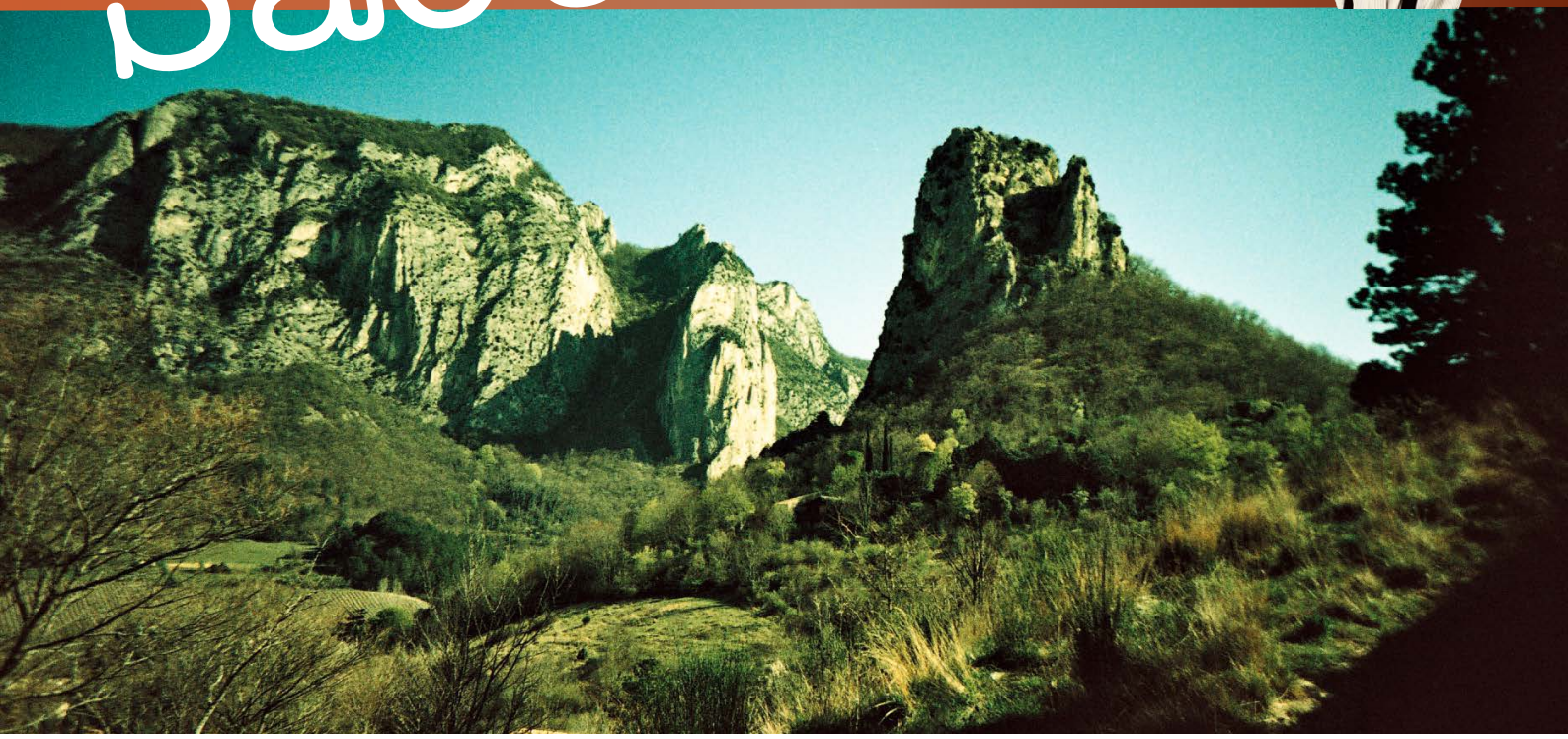

L'édito du Maire

Ca y est, nous l'espérons, nous allons pouvoir retourner à une vie « quasi normale » et profiter de nos commerçants et artisans, de nos terrasses, de nos amis et proches, de notre été !!

Notre commune déborde d'énergie et attire par son activité, ses initiatives, son environnement. La contre-partie est la volumétrie importante des gens de passage qui augmente avec les beaux jours ; nous l'avons observé durant les week-ends de mai, alors même que le confinement était encore d'actualité. Il y a l'apport d'activité pour nos artisans/commerçants, producteurs et hébergeurs, mais il y a aussi les méfaits et incivilités ; nous devons composer avec, tout en agissant du mieux possible ; nous sommes tous acteurs, et je remercie tous ceux qui participent activement à faire en sorte que notre village soit respecté et reste agréable à vivre.

Nous clôturons notre première année de mandat entre consignes Covid sans cesse en mouvement, et recrutement de notre nouvelle secrétaire de Mairie, Sophie, et nous avons enfin pris nos marques ; la gestion des affaires courantes rentre en ordre. En terme d'équipement, cette première année aura permis de réaliser des travaux d'éclairage et de peinture à l'école, la réfection d'une partie de la toiture de la boulangerie et du terrain de longue (boule lyonnaise), la pose de plans du village, le renforcement basse-tension à la montée du Roc, l'enfouissement des lignes Route de Bourdeaux (sortie du village) et le lancement du diagnostic assainissement. Nous travaillons d'ores et déjà à la remise en état des chemins communaux (Haut-Célas, Les Cosmes) et, avec la CCVD, à l'aménagement de l'espace d'activité des Foulons.

La saison estivale va sans doute être dense, augmentée par l'envie que nous avons tous d'en profiter, alors **bel été à vous tous** !

Raphaël Paillot

À LIRE DANS CE NUMÉRO

- **Employée de mairie** : bienvenue à Sophie !
- **Signalétique** : les panneaux vont changer
- **Projet :** la cuisine centrale
- **Taxe foncière :** ce qui change cette année
- **Finances :** le budget 2021
- **Élections :** 20 et 27 juin prochains
- **Hommage :** Henry Fuoc
- **Portrait :** Aline Vernet

Les infos de la mairie

Les panneaux vont changer

Photo 1

Image 2

Depuis quelques semaines, certains murs de Saoû ont accueilli des plaquettes représentant le plan du centre du village sur lesquelles sont indiqués les activités et lieux faisant toute la richesse de la commune. C'est la première étape d'une modification profonde de la signalétique à visée publicitaire qui orne le bord des chemins et des routes. C'est en 2010 que la décision est prise par la loi dite « Grenelle II de l'environnement » de réglementer cette signalétique afin de limiter la pollution visuelle et d'uniformiser sur le territoire cette signalisation de proximité.

Des panneaux, qui semblent être là depuis toujours, ne seront plus autorisés à l'avenir et devront être démontés (photo 1). Ils seront remplacés par un ensemble visuellement plus discret (image 2).

L'équipe municipale du précédent mandat a beaucoup travaillé sur ce sujet plus ardu qu'il n'y paraît et c'est à la nouvelle équipe de finaliser ce travail. L'ensemble des publics concernés par cette nouvelle réglementation a été contacté afin d'affiner les besoins de ces derniers. Nous verrons donc d'ici quelque temps fleurir de nouveaux panneaux au format calibré et répondant à l'objectif d'informer les personnes de passage sans polluer nos paysages.

Si certains pensent avoir besoin d'être signalés et n'ont pas reçu de courrier de la commune, il leur suffit de prendre contact au secrétariat de la Mairie pour que leurs demandes soient étudiées.

Les Infos Pratiques

LE REPAS COMMUNAL :
Notre traditionnel repas communal se tiendra le 12 septembre. Nous reviendrons vers vous dans l'été pour les informations complémentaires.

ÉTAT CIVIL, NAISSANCE :
Jao Carre, le 14 décembre 2020 à Saoû.

SECRÉTARIAT DE LA MAIRIE :
Ouverture au public lundi, mercredi et jeudi de 8h30 à 12h30; mercredi de 14h à 18h
Tél. : 04 75 76 00 43

MARCHÉS HEBDOMADAIRES :
Les mercredis (en période estivale) de 18h à 19h30. Les samedis (toute l'année) de 8h à 13h.

HORAIRES DE LA POSTE :
Le lundi, mardi, mercredi et jeudi, de 9h30 à midi. Le vendredi de 9h30 à 11h30. Tél. 3631

DÉCHETTERIE MOBILE À SAOÛ :
Les 2ème et 3ème jeudis du mois de 9h à 14h au parking de covoiturage à l'entrée du village.

BULLETIN MUNICIPAL :
Le prochain P'tit Saoû paraîtra début décembre 2021. Vos textes et photos doivent nous parvenir **avant le 1er novembre**, en les déposant en mairie ou par mail à nellie.dauvier@saou.fr.

LE P'TIT SAOÛ
Bulletin municipal semestriel, N°31 - Juin 2021
Directeur de publication : Raphaël Paillot
Comité de rédaction : Conseil municipal, en particulier Olivier Desbos, Frank Gaffiot et Marie Roche.
Responsable de rédaction : Nellie Dauvier
Imprimé à 340 exemplaires sur papier 100% recyclé à l'Imprimerie du Crestois - 26400 CREST

Sophie est arrivée !

Sophie Graeff est la nouvelle secrétaire de mairie depuis le 6 avril !

Après avoir vécu la majeure partie de sa vie dans la région lyonnaise, Sophie décide de venir vivre dans la Drôme, département qu'elle connaît bien puisqu'elle y vient régulièrement, en famille, depuis plus de 30 ans. C'est durant cette période que naît son affection pour la commune de Saoû et ses beaux paysages.

Suite à ses études et quelques missions à l'Université Lyon II, Sophie dit être entrée dans la fonction publique « un peu par hasard » en 1999 mais être très attachée au service public. Elle a pu y évoluer au gré des opportunités, tout en cultivant son goût pour l'art et le spectacle vivant.

Sophie est aujourd'hui heureuse d'avoir choisi de vivre à Saoû car elle y apprécie le mode de vie et le dynamisme, tout comme la proximité et la solidarité entre les habitants.

Nous lui souhaitons la bienvenue dans cette nouvelle aventure !

Le projet de cuisine centrale

Comme vous le savez, la commune travaillait depuis plusieurs années sur un projet de cuisine centrale bio et locale pour confectionner les repas des enfants des écoles de Saoû et Soyans, de la micro-crèche de Soyans et des personnes âgées, dans le cadre notamment d'un portage de repas à domicile.

La Communauté de Communes (CCVD) nous a accompagnés dès le début de la réflexion et il était prévu qu'elle porte l'investissement du bâtiment qui devait se situer en haut du parking du Clos, à la place du terrain de foot. La commune devait porter le fonctionnement de la structure, c'est-à-dire toute la gestion du service et du personnel. En parallèle, nous avions envisagé la construction d'un bâtiment attenant : une salle d'animation multifonctionnelle (salle des fêtes, salle d'activités, réfectoire...)

Nous nous sommes finalement rendus compte que le coût de fonctionnement de cette cuisine risquait d'être très lourd pour le budget communal, malgré l'engagement de Soyans et de Francillon de nous accompagner financièrement dans le démarrage de cette activité. Nous avons alors cherché des solutions pour augmenter les recettes de fonctionnement : nous avons proposé à d'autres communes d'acheter des repas pour leurs écoles (Divajeu, la Répara, Autichamp) car il manquait une vente d'environ 80 repas / jour pour arriver à un petit équilibre. Ces communes n'ont pas donné suite à notre proposition, aussi en décembre, nous avons décidé à notre grand regret d'abandonner ce projet.

Malgré tout, l'amélioration de la qualité des repas des enfants nous semble vraiment importante, nous avons donc sollicité la CCVD pour une reprise de ce projet. Et bonne nouvelle, cette demande a été entendue et plusieurs communes de l'intercommunalité sont intéressées par ce service.

Il est donc prévu qu'un service mutualisé de confection de repas pour les scolaires soit créé, avec une cuisine centrale à l'Ecosite d'Eurre. Ce projet s'inscrit dans la même ligne que notre projet initial : une cuisine locale et de saison, avec un maximum de produits issus de l'agriculture biologique pour favoriser une alimentation plus saine et plus respectueuse de l'environnement, mais aussi pour soutenir l'emploi agricole local et les productions de qualité.

Compte tenu de l'avancée de notre projet initial et des nombreuses études menées qui sont reprises, la CCVD prévoit un délai relativement court (2 ans a priori) pour la réalisation de ce service. Les enfants des écoles pourront donc assez prochainement en profiter !

Par ailleurs, les enfants de la micro-crèche de Soyans recevront des repas livrés par la cuisine centrale « spéciale crèche » de la CCVD qui ouvre dès septembre prochain et nous espérons qu'une fois le service de repas scolaire bien engagé, une diversification sera possible pour aller également vers le public des personnes âgées. En tout cas, nous œuvrerons en ce sens auprès de la communauté de communes.

Quant à la construction d'une nouvelle salle d'animation / salle des fêtes, nous en sommes à la réflexion, nous souhaitons mener un projet structurant pour la commune, mais la nouvelle équipe a plusieurs idées et il faudra faire des choix. Nous vous en dirons plus quand la réflexion aura avancé ; nous avons cette année dû gérer beaucoup de choses. La crise sanitaire et l'absence de secrétariat fixe pendant presque 6 mois nous ont bien occupés sur la gestion du quotidien mais avec l'arrivée de Sophie, nous allons enfin pouvoir avancer sur les projets !

Taxe foncière : ce qui change cette année

La réforme de la taxe d'habitation (TH) décidée par le gouvernement va entraîner sa suppression définitive en 2023 pour les résidences principales. Pour près de 80% des foyers fiscaux, cette suppression aura lieu cette année. Or la taxe d'habitation est un des piliers du budget de la commune qui se voit amputée de plus de 94000€ (pour 2020) de rentrées fiscales. Pour compenser cette perte, les communes se verront transférer en 2021 le montant de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) perçu en 2020 par le département sur leur territoire.

Comme une image vaut mieux qu'un grand discours, voilà comment cela va se passer (Image d'une taxe foncière perçue en 2020 pour un habitant de Saoû)

Département : 26 DROME — Commune 336 SAOU

TF 2020		Commune	Syndicat de comunes	Inter communalité	Département	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Propriétés bâties	Taux 2019	11,63%	%	2,32%	15,51%	0,273%		0,172%	
	Taux 2020	11,63%	%	2,32%	15,51%	0,268%		0,169%	
	Adresse	5131 LES CRE					11,44%		
	Base (1)	1615		1615	1615	1615	1615	1615	
	Cotisation	188		54	250	4	185	3	684
	Cotisation lissée (2)								
	Adresse								
	Base (1)								
	Cotisation								
	Cotisation lissée (2)								
	Cotisation 2019	186		37	248	4	183	3	
	Cotisation 2020	188		54	250	4	185	3	684
	Variation	1,08%	%	45,95%	0,81%	0,00%	1,09%	0,00%	

En clair les 15,51% de la part départementale sont transférés à la commune qui voit donc son taux communal passer mécaniquement de 11,63% à 27,14% pendant que le département voit sa part tomber à 0%.

Pour le foyer fiscal cela est donc neutre. Pour la commune aussi puisque cette part départementale rétrocédée équivaut à quelques euros près au montant de la taxe d'habitation. **Il est à noter que la commune n'a à aucun moment décidé de multiplier par 3 son taux, elle a juste pris acte de ce transfert imposé par la loi n° 2019-1479 du 28 décembre 2019 de finances pour 2020**. Quant au taux sur les propriétés non bâties (TFPNB) la commune a décidé lors du conseil municipal du 27 mars 2021 de ne pas l'augmenter.

Le département verra sa perte de rentrées fiscales compensée par une fraction de la TVA.

Une sorte de jeu d'écriture qu'il était bon d'expliciter puisqu'il n'est pas toujours facile de bien comprendre le régime fiscal français qu'il soit communal ou national.

Le CCAS

Pour cette nouvelle édition du bulletin municipal, dans le contexte sanitaire que nous vivons, il nous est apparu opportun de revenir sur le fonctionnement de notre instance locale solidaire qu'est le Centre Communal d'Action Sociale en vous présentant ses membres.

Afin de faciliter les liens entre nous, habitants d'une même commune, prenons le temps de nommer les personnes qui s'y sont engagées. Il faut savoir que le CCAS est géré par un conseil d'administration composé de membres élus au conseil municipal d'une part et, d'autre part, de membres nommés par le maire, celui-ci présidant le conseil d'administration.

Pour Saoû, il y a onze membres : le Maire, Raphaël Paillot, 5 conseillers municipaux et 5 habitants.

Marc Perrin, élu, a été nommé en qualité de Vice-Président, suppléant le maire en cas d'absence ; et Jacques Garciaz a été nommé « référent CIAS », poste visant à faciliter la coopération avec le Centre Intercommunal d'Action Sociale, instance de la CCVD.

Les autres membres, pour la majorité déjà engagés lors du précédent mandat, sont Sylvie Dischert, Christine Franc-Tillard, Martine Rey, Anne-Claude Raillon ; et côté élus, Olivier Desbos, Céline Stoll, Sophie Baccus et Nellie Dauvier. Il est ici primordial de rappeler que, bien que bénévoles, les membres du CCAS sont tenus au secret professionnel et à une obligation stricte de confidentalité au sujet de situations dont ils auraient connaissance, leur rôle étant bien de venir en aide à leurs concitoyens fragilisés, en toute bienveillance et solidarité.

Pour solliciter le CCAS, il suffit de contacter le secrétariat de la mairie et/ou de venir rencontrer Cécile Bourdel et Jean-François Rouxel, conseillers sociaux du CIAS, dont les permanences ont désormais lieu les deuxièmes jeudis de chaque mois, de 10h à 12h, en mairie de Saoû.

Par ailleurs, pour rappel, les infos relatives au CCAS se trouvent aussi sur le site internet de notre commune (rubrique « le village » / sous rubrique « informations CCAS » dans le menu en haut à droite).

Le budget 2021

L'équipe municipale a voté son premier budget le 27 mars dernier. Compte tenu des restrictions actuelles, il n'a pas été possible de tenir une réunion publique pour vous le présenter...

Comme vous le savez, la commune de Saoû vote deux budgets :
- le budget général
- le budget annexe eau assainissement.

Chacun de ces budgets présente 2 sections :
- le fonctionnement, avec des dépenses et des recettes
- l'investissement, avec dépenses et recettes également.

Concernant le budget général, la section de fonctionnement s'équilibre en recettes et en dépenses à hauteur de 566 311 €. Nous avons choisi de maîtriser et limiter les dépenses de fonctionnement, tout en maintenant le même niveau de service, afin de dégager un excédent pour financer les dépenses d'investissement.

Nous avons hérité d'un budget de fonctionnement sain, le résultat de l'exercice 2020 est de 71 972 €. Cet excédent, un peu plus important que les années précédentes, s'explique par la baisse des dépenses de travaux d'entretien et de personnel. En effet, le changement d'équipe a nécessité un temps d'adaptation, des marques à prendre, donc moins de travaux, la période de confinement a également freiné les choses.

Concernant le personnel, le départ d'Isabelle Doniat, secrétaire, au 1er novembre, pour laquelle nous n'avons pas trouvé de remplaçante immédiatement, explique cette baisse de dépenses.

La section d'investissement s'équilibre à 513 109 €. Nous avons également hérité d'un budget largement excédentaire en 2020 en raison de recettes exceptionnelles : le remboursement sur 2020 de la TVA des travaux d'aménagements du village et une subvention de 262 000 € pour le projet cuisine que nous rembourserons en 2021 car nous avons abandonné le projet (cf article en p.3).

Nous n'envisageons pas de grands projets cette année mais de nombreux travaux sont tout de même prévus :
- viabilisation du terrain pour la future caserne des pompiers (Route de Puy Saint Martin),
- enfouissement des lignes France Telecom en même temps que le réseau basse tension route de Bourdeaux,
- réhabilitation du jeu de longue route de Crest,
- rénovation thermique d'un appartement communal,
- refection du chemin du Haut Célas,
- travaux au cimetière : dalle ossuaire et reprise de concessions.

Ces travaux seront en partie autofinancés grâce à l'excédent de fonctionnement, mais nous attendons également des subventions de l'État, de la Région, du Département et du SDED.

Concernant le budget de l'eau / assainissement, la section de fonctionnement s'équilibre en recettes et dépenses à hauteur de 191 278 €. Ce budget est, cette année, très contraint et nous avons dû faire un gros travail pour réduire les dépenses, notamment de travaux d'entretien (ce qui ne devrait pas poser de difficulté puisque le réseau est en très bon état, compte tenu des gros investissements réalisés ces dernières années).

Le résultat de fonctionnement 2020 a accusé un déficit de 12 000€, qui s'explique par une baisse des recettes de vente d'eau (en raison de la date de la relève 2020 qui a eu lieu avant la date habituelle) et d'un grand nombre de réparations de fuites, dont certaines très importantes.

La section d'investissement s'équilibre à 323 193 €, avec quelques travaux prévus mais surtout le financement du schéma directeur d'assainissement, étude qui va nous permettre de connaître l'état de notre réseau et d'envisager les améliorations à prévoir. Ceci sera en partie autofinancé, mais aussi subventionné par l'Agence de l'eau et par le Département.

AGENDA (sûrement pas exhaustif...)

- **LES GENS DU COIN :** Réunion publique dimanche 20 juin à 17h dans le jardin de la Maison des Associations.
- **SAOÛ CHANTE MOZART :** Concerts place des Cagnards les 9, 10 et 11 juillet et à la forêt le 26 juillet *(lire page 14)*
- **INVENTER POUR APPRENDRE :** Conférence publique sur le thème "Créer en voyageant dans l'histoire de la musique", le 7 juillet à 15h à la salle des fêtes. Concerts à l'église les 16 et 17 juillet à 17h. *(lire page 10)*
- **DE SAOÛ DE JAZZ :** Des concerts sont prévus dans l'été. Les dates ne sont pas connues à ce jour.
- **FÊTE DU PICODON :** Grand marché régional, dimanche 18 juillet toute la journée. *(lire page 17)*
- **CONCOURS D'AFFICHES DE LA FÊTE DU PICODON 2022 :** Le 11 septembre toute la journée à la salle des fêtes.
- **REPAS COMMUNAL :** Le 12 septembre à partir de midi devant la mairie. Plus d'infos à venir.

Les élections régionales et départementales 2021

Le 20 et, si 2ème tour il y a, le 27 juin prochains se tiendront les deux élections visant à renouveler la composition des conseils régionaux et départementaux.

Rappelons que la Région et le Département sont des collectivités territoriales au même titre que la Commune. Alors que celle-ci dispose d'une « compétence générale » qui lui permet de s'intéresser à tout sujet d'intérêt local, il en va différemment pour la Région et le Département dont les compétences sont limitées par la loi.

Ainsi, la Région intervient en matière de développement économique, d'aménagement du territoire, de formation professionnelle, mais aussi de transports non-urbains (réseau TER notamment). Elle est également la collectivité chargée de la gestion des lycées.

Quant au Département, il exerce des compétences importantes dans le domaine de l'action sociale. Il prend en charge différentes prestations comme l'aide sociale à l'enfance, l'aide aux personnes âgées, aux personnes handicapées, ou encore le revenu de solidarité active (RSA). Il a aussi la compétence pour la gestion des collèges.

Dans la semaine qui suit le scrutin, les deux nouvelles assemblées élisent chacune leur président. Cette réunion permet aussi d'élire les vice-présidents et les membres de la commission permanente de la Région ou du Département.

À Saoû :

Du fait du contexte sanitaire et de la tenue du double scrutin, les deux bureaux de vote, ouverts de 8h à 18h non-stop, seront installés à la salle des fêtes avec une entrée côté Place du Picodon (entrée habituelle du lieu) et une sortie par la cour de l'école.
Aussi, si vous êtes intéressés pour nous aider en tant qu'assesseurs sur des créneaux de 2 heures, n'hésitez pas à vous manifester auprès du secrétariat de la Mairie.

La Maison des associations, ce lieu commun ...

Vous le saviez déjà pour l'avoir lu dans le numéro de décembre du P'tit Saoû : dans le but de permettre que l'accueil et le travail des bénévoles, notamment lors des festivités, se fassent dans de meilleures conditions, la Maison des Associations a commencé à faire "peau neuve" en 2020 et sa transformation s'est bien poursuivie en ce début 2021.

Jean-Yves Morel (4 saisons) s'est chargé du gros travail d'aménagement de la cuisine. Puis, les achats de matériels (chaises, piano de cuisson, plonge en inox etc), les travaux d'électricité, carrelage et plomberie ont suivi. Enfin, ce sont les chantiers de peinture qui ont été réalisés dans la joie et la bonne humeur : Adèle, Isabelle, Antonin, JD et Marc (Les Gens du Coin) se sont occupés de repeindre la salle de réunion, Catherine et Coby (Comité de la Fête du Picodon) la cuisine.

Le projet de rénovation des pièces communes de la Maison des Associations, initié par le Comité de la Fête du Picodon et les 4 saisons du Pays de la Forêt de Saoû il y a plus d'un an, est donc aujourd'hui finalisé ! Cela a été possible car les différents acteurs ont su se mobiliser, collaborer entre eux, dialoguer pour mener à bien un projet commun.

Outre le règlement intérieur signé par tous, voici un autre exemple démontrant la volonté des associations résidentes et de la mairie de faire du lieu dit de la « Cure » un endroit vivant, où règne un esprit coopératif : la mise en place d'un agenda partagé pour l'occupation de la salle de réunion notamment. Cet outil a pour fonction de permettre aux structures utilisatrices de connaître la disponibilité des lieux et de communiquer plus facilement entre elles pour l'organisation de leur cohabitation.

Ainsi de par leur implication, le Comité de la Fête du Picodon, les 4 saisons du Pays de la Forêt de Saoû, Saoû chante Mozart, les Gens du Coin et l'Office de Tourisme nous donnent un bel exemple de « vivre ensemble » ! Encore un grand merci à eux et un grand bravo pour le travail accompli.

Coeur de Saoû

portraits paysans

Rencontre avec Aline Vernet, le renouveau de l'agriculture

Une maison pleine de ce soleil de printemps et un accueil tout aussi chaleureux d'Aline et de son compagnon, voilà le décor planté. Ici tout respire la terre, cette terre travaillée depuis 4 générations et qui fait des champs de blé et de lavande le quotidien de cette jeune agricultrice bien décidée à perpétuer le legs de ses aînés.

Aline n'est officiellement agricultrice que depuis le 1er janvier 2020 lorsqu'elle a repris l'exploitation familiale tenue par Michel son papa qui a décidé de passer la main quelques mois plus tard. Même si Aline a toujours vécu ici et connaît bien le monde où elle va mettre les pieds, chaque jour est un apprentissage. Il faut dire que l'exploitation est grande (75ha) essentiellement tournée vers la production de céréales comme le blé, le maïs et le tournesol. Si on peut manger des pâtes à chaque repas, Aline n'y est pas étrangère puisqu'elle produit le blé dur servant à leur fabrication. De la lavande et du lavandin bio ainsi que de la luzerne, bio également, complètent la production actuelle.

Une production qui pourrait bien changer d'ici quelque temps puisqu'Aline a pour projet de passer toute l'exploitation en bio. Un challenge à la hauteur du dynamisme de cette agricultrice qui a le temps pour elle. Ce temps qu'elle a vu s'égrener quand il a fallu soulever des montagnes pour faire sortir de terre ses deux petits poulaillers qui verront partir tous les 81 jours les quelques 4500 poulets de chair bio destinés à régaler les palais les plus fins. Même si les chiffres semblent importants c'est un atelier à taille humaine, loin très loin d'une production de poulets standard où plusieurs dizaines de milliers de volatiles peinent à trouver leur place. Si Aline a fait le choix d'une production de volailles bio c'est qu'elle a compris que les temps avaient changé et qu'elle ne pourrait rester sur ce qui avait fait le succès de ses aînés. Mais pour voir naître son projet, il aura fallu batailler au tribunal ; et même si elle a gagné tous les procès, la bataille fut rude et l'apprentissage tout autant. Quand Aline nous rappelle que les frais d'avocats auront eu la peau de l'embellissement paysager initialement prévu, on sent une pointe d'amertume et on comprend aussi que les plaignants attendront longtemps avant que les arbrisseaux, achetés finalement à la place d'arbres déjà robustes mais bien plus chers, ne viennent masquer les deux bâtiments à la couleur pourtant discrète.

Aline n'a cependant pas renoncé et la plantation de plantes mellifères aux abords des poulaillers feront la joie des abeilles qu'un apiculteur d'Aouste sur Sye dépose régulièrement et dont la production aura donc un petit goût de Saoû.

Même si Aline a tout fait pour communiquer sur son projet, elle sait que le monde agricole a toujours du mal à s'exposer, à parler de lui, à dialoguer. Longtemps protégée, l'agriculture actuelle n'échappe pas à ces temps de querelle mais Aline a pour elle la passion, les tripes et le goût de son terroir pour pouvoir affronter les tempêtes à venir.

A vouloir définir cette agriculture qu'elle voudrait initier pour les prochaines années, Aline ne souhaite qu'une chose, vivre honnêtement de son métier et ne plus avoir cette peur toujours présente de ne pas recevoir les aides nécessaires à la survie des exploitations. Une agriculture digne tout simplement. Une agriculture plus circulaire aussi où chaque production revient dans un circuit plus local.

Et si le monde a changé, Saoû n'a pas été épargné par des changements profonds. La commune est devenue élégante, à l'image de Grignan me dit Aline. De ce village rural où sa grand mère connaissait tout le monde, il ne reste pas grand chose et quand Aline s'y déplace elle n'y reconnaît plus grand monde. Et si certains s'arrêtent pour se photographier dans un champ de lavande, puisque c'est si instagramable, Aline sait qu'il faudra toujours des agriculteurs et des agricultrices pour transformer cette terre afin de nourrir et embellir le monde. Une mission à la hauteur de cette jeune femme digne et qui fera par ses choix que l'agriculture reste un pilier de notre société et de notre commune.

Olivier D.

La tribune libre

Les textes de cette rubrique proviennent de particuliers et n'engagent que leurs auteurs

Déchets divers...

Les mégots de cigarettes sont d'extrêmes polluants. Ils mettent 12 à 25 ans à se décomposer dans la nature. Un seul mégot peut contaminer jusqu'à 500 litres d'eau en raison des milliers de substances nocives que contiennent les cigarettes. Selon une étude menée par une université anglaise, les mégots de cigarettes sont également très toxiques pour les plantes.

Malheureusement, même à Saoû, cette pollution se retrouve : les jardinières ou les plates-bandes municipales ou privées se retrouvent hélas transformées en cendriers, les mégots jetés dans la rue finissent dans le réseau d'évacuation de l'eau, et ce n'est pas que par l'action des touristes...

Les crottes de chien figurent en 5ème position des incivilités que les Français considèrent les plus pénibles, derrière le non-respect du code de la route, les déchets disposés de manière inadéquate, les dégradations et les violences. Là aussi, à Saoû, les mêmes espaces se retrouvent pollués toute l'année par ces déjections, et pas que par celles des chiens errants...

Pourrions-nous tous porter attention à ces points, qui soulèvent de véritables considérations de salubrité, de civisme et de rapport aux espaces communs, et faire attention aux autres ?

Catherine Etienne

La ☾osmo-☾hronique de Marc Bu☼n☼m☼

Selon la théorie de la relativité d'Albert Einstein (ça démarre fort, mais ne partez pas !), un trou noir est d'une densité telle que rien ne s'en échappe, même pas la lumière, et bien sûr tout tombe dedans, par conséquent, il ne peut rien y avoir autour.

Donc première conclusion : un trou noir est un trou sans bords.

Si un voyageur distrait tombe dans un trou noir, la gravitation augmente sans cesse, et sa chute dure un temps infini...

Donc deuxième conclusion : un trou noir est un trou sans fond.

Cela amène la troisième conclusion : un trou noir n'est pas difficile à concevoir puisqu'il n'est limité par rien, ni fond ni bords, mais c'est troublant.

Bon, mais alors, prenons un endroit de l'univers où il n'y a RIEN. Puisque RIEN n'a ni fond ni bords, on pourrait en déduire que là où il n'y a RIEN il y a en fait des trous noirs. Erreur ! Les seuls points communs entre le trou noir et RIEN sont qu'ils n'ont ni bords ni fond, mais RIEN n'est pas un trou et un trou n'est pas RIEN.

Cela n'amène aucune conclusion hélas !

Par ailleurs, un trou sans bord, si on le partage en deux, il apparaît inévitablement des bords aux deux nouveaux trous, ce qui n'est pas le cas quand on réunit deux trous noirs.

Donc conclusion suivante : un trou noir est indivisible. Et la suivante de la suivante : tout l'Univers va finalement se ramener à un seul trou noir !

C.Q.F.D.

En attendant, ces trous noirs, et si on en profitait !? Ils absorbent tout, c'est l'endroit idéal pour y jeter nos ordures non ? Les écolos n'y trouveront rien à redire !

Et même, on pourrait faire une liste de tout ce qu'on pourrait y envoyer :

- Tout ce qui est sale (On ne lave plus rien !?)
- Tout ce qui sent pas bon (Beurk ou pas beurk ? Qui choisit ?)
- Tout ce qui fait trop de bruit (ben et les boules Quiès c'est pour les chiens !?)
- Tout ce qui pollue (même le glyphosate, euh non, pas forcément, euh si, enfin, faut en discuter...)
- La bêtise (Des autres bien sûr, et comment on trie ?)
- Les conneries (Même les siennes parfois... pourquoi y'en a tant !?)
- Le/la Covid (Mais ... Ok... sans les humains qui portent ce virus)
- La morosité ambiante (une suggestion d'un ami écrivain !)

Marc Buonomo

Candidature au conseil départemental sur le canton de Crest

Fin mars début avril, j'ai été contacté par Jean Serret et Muriel Paret, conseillers départementaux sortants du canton de Crest, suite à la décision de Jean Serret de ne pas se représenter aux élections départementales.

À l'issue de 15 jours de réflexions et de cheminement face à la prise d'une telle décision, je l'ai acceptée avec beaucoup d'enthousiasme. Mais aussi une certaine retenue vis à vis de vous saoûniennes et saoûniens, concernant le contexte des élections municipales où j'ai pris la décision pour des raisons personnelles, que je vous ai exposées, de ne pas être candidat au poste de Maire.

À l'annonce de ma candidature, certaines et certains d'entre vous ont réagi avec enthousiasme, d'autres avec un peu d'amertume ou même de colère sur ce revirement de situation. Toutes ces réactions sont légitimes et je les ai entendues. Je me tiens à votre disposition si vous souhaitez échanger à ce sujet.

Sincères salutations.

Daniel Gilles

Désir

Un projet de société. Qui cultive l'histoire, l'intelligence et le sens, dans tous les domaines. Cultiver le sens peut commencer par celui des mots. Questionnons par exemple... démocratie.

Sieyès, Assemblée constituante, 7 sept. 1789 : « Les citoyens qui se nomment des représentants renoncent et doivent renoncer à faire eux-mêmes la loi ; ils n'ont pas de volonté particulière à imposer. S'ils dictaient des volontés, la France ne serait plus cet État représenta<f ; ce serait un État démocratique. [...] Le peuple, je le répète, dans **un pays qui n'est pas une démocratie, et la France ne saurait l'être**, le peuple ne peut parler, ne peut agir, que par ses représentants. »

Par quel miracle nous obstinons-nous à ignorer ce qui fut pourtant proclamé haut et fort et reste écrit noir sur blanc ? (italique litt. : chercher le 3ème sens du terme ;-)

Peut-on penser « je préfère cette démocratie imparfaite à la Dictature » ? Une imposture, élément de langage pour soumettre son esprit. LA dictature ne signifie rien, on peut en trouver rapidement une dizaine de formes différentes (dont beaucoup d'ailleurs électorales) ; constitutionnels, parlementaires, royalistes,... les régimes sont extrêmement variés. Croire que nous ne pouvons avoir que « ça ou la dictature » est donc fautif. L'expression « je préfère notre démocratie imparfaite » produit 2 effets. Je la préfère donc je place ses vertus devant son imperfection, qui s'efface ainsi, rendue tolérable et normale. Cela entérine aussi le fait que nous sommes en démocratie, qu'on peut toujours améliorer. Puis, que nous sommes déjà bien lotis, qu'on n'a vraiment pas de quoi se plaindre.

Notre régime a des vertus, peu mais importantes, séparation des pouvoirs, possibilité théorique pour tous d'accéder au pouvoir, constitution, chambres, liberté de... Mais Sieyès nous le rappelle, cela ne constitue **pas** une démocratie. Or aujourd'hui, même la définition dont tout le monde convient s'est vidée de sa substance.

Quel intérêt de ne pas considérer notre régime comme une démocratie, mais pour ce qu'il est vraiment ? Pour répondre, une seconde citation, désolé mais ça vaut le coup : « Lorsqu'on croit ne pas manquer d'une chose, on ne peut la désirer » - Platon.

Suite aux révolutions les démocrates ont perdu, il y a eu transfert de pouvoirs et maintien de la population dans une illusion. Pour éviter dénis ou ressentiments, nous pouvons y voir en fait... une promesse.

Par où commence une démocratie ? Il s'agit avant tout, de la désirer... ou pas..

Yves Pervier

Appel à contribution : tribunes jeunes !

Le P'tit Saoû cherche des reporters de moins de 18 ans pour la Tribune Libre. Tu as envie de raconter ta vie dans la commune ? De parler de sujets importants pour toi ? De donner ton avis ? Participe au bulletin municipal, en envoyant tes textes ou dessins à la mairie ou par mail à nellie.dauvier@saou.fr

La vie locale

Les textes de cette rubrique proviennent des Associations ou de particuliers et n'engagent que leurs auteurs

"Inventer pour apprendre" : en juillet, à Saoû, de jeunes musiciens reprennent le flambeau de la création

Après l'année difficile que nous venons de vivre, nous sommes très heureux de vous annoncer qu'une nouvelle manifestation culturelle se tiendra à Saoû du 7 au 17 juillet prochains : "Inventer pour apprendre" est une résidence de création et d'écriture musicale destinée à de jeunes musiciens (de 13 à 25 ans) venus de toute la France.

Pendant onze jours, ces compositeurs en herbe seront accueillis dans le village et auront à coeur de découvrir les clés de l'écriture musicale. Ils seront guidés dans leur travail de création par des professionnels de renom : le compositeur Arnaud Petit et la harpiste Ghislaine Petit-Volta (qui assureront le volet pédagogique du stage) mais également les solistes de l'Orchestre de Chambre de la Drôme, qui interpréteront les pièces créées par les stagiaires.

Cette résidence, qui s'inscrit dans la longue histoire qui unit Saoû et la musique, est une occasion unique pour ces jeunes musiciens de pouvoir donner libre cours à leur créativité, dans un cadre idéal et épaulés par ces professionnels reconnus ; c'est également pour chacun d'entre nous, simple amateur de musique, fidèle de Saoû Chante Mozart ou parfait novice en la matière, de découvrir ce que ces jeunes compositeurs ont à nous dire, par le biais d'une musique qui sera forcément contemporaine !

Plusieurs rendez-vous ouverts au public sont d'ores et déjà prévus :

- Le 7 juillet à 15h, le cours d'introduction du stage donné par Arnaud Petit et mis en musique par les solistes de l'Orchestre de Chambre de la Drôme sera public : vous pourrez donc y assister.
- Le 16 juillet : concert de création de la nouvelle oeuvre d'Arnaud Petit, « Orbis » pour harpe électronique augmentée.
- Le 17 juillet à 17h : concert de clôture du stage, interprété par les musiciens de l'Orchestre de Chambre de la Drôme. Les pièces composées par les stagiaires durant la résidence côtoieront des oeuvres emblématiques du répertoire sous la forme d'un concert commenté.

Nous vous attendons évidemment très nombreux à chacun de ces rendez-vous qui s'annoncent riches en surprises. Vous pourrez trouver toutes les informations relatives à ces événements sur le site http://inventerpourapprendre.fr

Si vous le souhaitez, vous pouvez aussi nous prêter main forte pour l'organisation de ce stage. Nous avons en effet encore besoin :

- de possibilités d'hébergement pour l'un ou l'une de ces jeunes stagiaires (pour toute la durée du stage ou non) ou bien d'espaces de travail individuel en journée ;
- de claviers (piano, piano électronique, synthé, etc.) pendant la durée du stage ;
- de votre aide en tant que bénévole durant le stage ;
- pourquoi pas, de votre soutien financier, accessible depuis la plateforme «Zeste» de La Nef : https://www.zeste.coop/fr/inventer-pour-apprendre (les dons effectués ici étant déductibles à 66% de vos impôts). Rappelez-vous que chaque euro compte et qu'il n'y a pas de petit don !

Un grand merci à tous les habitants qui nous soutiennent déjà et un autre par avance à toutes celles et ceux qui voudront bien nous rejoindre.

A très, très vite !

Pour l'association PAGES
Yannick Chapuis

1 route de Crest, 26400 Saoû
04.69.30.49.42
ycps@protonmail.com
http://inventerpourapprendre.fr

.

Mais que devient l'ADMR en cette période compliquée...

L'ADMR du Massif de Couspeau située sur Bourdeaux est présente sur Saoû, Soyans, Francillon et 10 autres communes autour de Bourdeaux grâce au professionnalisme des salarié(e)s et à l'énergie des bénévoles. Elle permet le maintien à domicile des personnes âgées, des personnes en difficultés et des personnes en situation de handicap. Des projets d'après-midi pour rompre l'isolement sont en attente et démarreront dès que les conditions sanitaires le permettront.

VOUS ACCOMPAGNEZ UN PROCHE, VOUS ETES SON SOUTIEN, QUI EST LE VÔTRE ?

L'ADMR c'est aussi votre accompagnement, familles, aidants et la "Baroulade", service d'accompagnement, est là pour vous aider. (Contactez Justine VALLET au 04 75 84 27 02 ou au 07 85 47 56 71)

ADMR

pour tous, toute la vie, partout

Et puis si vous souhaitez participer à la vie d'une association bien ancrée sur notre territoire, rejoignez-nous en tant que bénévole car les missions sont multiples et s'adaptent aux possibilités de chacun.

Contactez-nous au 04 75 53 37 60.

De nouveau un cadran solaire au beffroi ?!

Fin 2019 l'Assemblée Générale du Comité de la Fête du Picodon avait, sur proposition du Conseil d'Administration, voté favorablement la proposition de soutenir financièrement un projet de restauration du cadran solaire du beffroi.

Cette résolution rejoint un désir de la municipalité de donner corps à un rêve de Paul Castelnau, ancien conseiller et fou d'astronomie, qui a, on s'en souvient, passionné les saôniens et les bourdelois en août lors des nuits des étoiles.

Ce rêve, exprimé par Paul Castelnau il y a 6 ans, le conseil municipal n'avait pas encore pu songer à lui donner une réalité. Il a donc accueilli avec enthousiasme l'offre de l'association.

Le changement d'équipe fût freiné par le confinement. C'est donc fin mai 2020 que le dossier fût transmis au nouveau Conseil.

Puis la situation sanitaire, ses aléas et contraintes, et les nombreux dossiers en cours que le Conseil a dû s'approprier ont ralenti le démarrage du projet, d'autant qu'un premier feu vert était attendu de la Direction Régionale des Affaires Culturelles, en l'occurrence la Conservation Régionale des Monuments Historiques, à qui un premier dossier avait été envoyé. Rappelons en effet que le beffroi est classé depuis 1926.

Ce dossier, le Comité de la Fête du Picodon l'avait constitué d'un rappel du contexte patrimonial éclairé d'une iconographie (dont les photos des cadrans solaires des châteaux d'Eurre et de Lastic) et accompagné des premiers résultats de consultations de cadraniers-gnomonistes ayant l'expérience de travailler sur des monuments historiques.

Le feu vert de la DRAC est enfin arrivé fin mars : La CRMH nous demande de travailler sur des propositions chiffrées détaillées, et une étude historique poussée, de façon à pouvoir fournir des propositions de restauration.

La mairie, maître d'ouvrage, a donc demandé à un cadranier isérois d'affiner sa première proposition. Celui-ci va venir passer une journée à Saoû pour faire son étude et fournir un devis ferme.

Il devra aussi réaliser une étude historique du cadran solaire ancien auprès des archives communales, des associations du patrimoine et des archives départementales afin de détenir un maximum d'informations sur la création de ce cadran solaire : description, commanditaire, auteur. Le but étant de pouvoir réaliser une horloge solaire au plus proche de son style d'origine.

L'étape suivante sera l'étude gnomonique de la déclinaison du beffroi et le calcul du cadran solaire.

Les Monuments Historiques devront alors se prononcer sur la validation du projet au vu d'une maquette grandeur nature réalisée à partir de ces études et de propositions de motifs et de devises.

Si le projet est accepté, la DRAC sera ensuite sollicitée pour valider le dossier constitué par la mairie, maquette et devis accompagnés de la demande de subvention et d'un plan de financement intégrant les différentes administrations concernées (Etat-Drac, département, région). Après cette validation, les travaux de réalisation pourront commencer, peut-être au printemps 2022 !

Catherine Etienne

Désirs des Arts, 10 ans déjà

Bonjour à tous,

Une étonnante année s'écoule entre effervescence estivale et Libertés sous condition, existences essentielles ou non, réflexions autour de l'indispensable, droits ubuesques et joie de vivre ensemble. Prises d'élans collectifs tout feu tout flamme. Tels des clignotants dans une nuit étoilée, nous oscillons officiellement entre ouvertures et fermetures de nos portes. Un peu lassées nous avons lacé nos chaussures et nous avons dansé, dansé tous ensemble, pour lutter contre la soif de liens, pour rire s'épanouir, pour déguster et se délecter de visages souriants ; Pour dire que la vie est forte, si aimable, pour dire qu'ordres et contre-ordres ne se nourrissent que de délectation morose et qu'on en est pas.

Une volonté implacable de vivre ensemble perdure. C'est d'ailleurs de cette volonté que Zélenyy est née cet hiver.

Zélenyy, une demoiselle de la forêt, imaginée à 12 mains, 60 doigts et 6 têtes créatives. Nous avons œuvré autour de 80 cm de verre, d'acier, d'argent, d'argile, de feutre, de malachite, de bois, d'idées, de joie, de partage, de culture, d'émotion, de rire, d'humilité, de palpitations...Dans ses veines coule le désir impalpable de partage.

Clin d'œil pétillant, elle a été adoptée le 8 mars, journée internationale de la femme. Elle anime dorénavant les belles montagnes ardéchoises. Comme convenu avec elle, nous allons dès que possible voler vers un bain de culture vivante au théâtre du soleil d'Ariane Mnouchkine. En attendant que ce soit possible, nous avons décidé, non seulement de reprendre notre travail d'organisatrices de manifestation pour le mois de décembre.

10 ans cette année,
ça se concocte, se mijote, se mitonne
et surtout
ça se fête !!!

Et aussi de créer plusieurs œuvres collectives. Parce qu'à toutes, on est super fortes ! :-) Parce que « la créativité, c'est l'intelligence qui s'amuse » - Einstein - Parce que peu importe la destination pourvu que l'horizon soit vaste.

Bien sûr, nos ateliers sont et seront toujours des lieux accessibles puisqu'indispensables.

Adélaïde Motte pour Désirs des Arts

Photo : Aurélie Lamour

Le 13 juin, La forêt des chapeaux fête ses 16 ans !

Je dois avouer que ces 16 années avec un métier magnifique dans notre village qui l'est tout autant, furent tout simplement du bonheur.

Il y a 6 ans nous avons fêté dignement les 10 ans avec un concert de Gwanabana Groove qui a un peu rempli la rue de l'église de cumbia et de danse. Je voulais récidiver pour les 15 ans ...

Alors on croise les doigts et rendez-vous le dimanche 13 juin pour un apéro-concert pour trinquer malgré tout à la longue vie de La forêt des chapeaux.

Avec mes remerciements pour tous vos encouragements pendant ces 16 années.

Carole Pervier

Communiquez sur le site de l'office de tourisme

Vous organisez prochainement un événement à Saoû ou dans les alentours et vous souhaitez en faire la promotion et gagner en visibilité ? Fêtes, concerts, spectacles, marchés à thème, expositions, événements sportifs...

Complétez le formulaire en ligne et diffusez votre événement sur le site de la Vallée de la Drôme. C'est GRATUIT !

Pour apparaître dans "l'agenda du moment", votre événement devra être saisi au moins 15 jours avant sa date.

https://www.valleedeladrome-tourisme.com/espace-pro/saisir-son-evenement-en-ligne/

Pour plus de renseignements, prenez contact avec l'équipe de l'office de tourisme otvaldedrome@gmail.com / 04.75.63.10.88 / horaire du bureau de Saoû en ligne sur http://valleedeladrome-tourisme.com/!

Demain est annulé !

Demain est annulé ! Voilà le nom du collectif d'artistes que nous venons de créer à Saoû. Ce nom, Demain est annulé, est tout sauf pessimiste, il vise à redonner toute son importance au présent : agir ici et maintenant !

Avec ce collectif, l'objectif est de créer des spectacles réunissant des artistes locaux et d'imaginer des expériences immersives qui peuvent se jouer partout : en salle, en forêt, sur une friche industrielle, dans un jardin...

Actuellement, nous avons deux créations en cours.

« Canopée » est un spectacle théâtral et musical qui évoque avec humour et poésie notre besoin de reconnexion au vivant. Le décor, un grand arbre en métal, a été fabriqué par Manu Morvan et Olivier Perceval à la Raboteuse à Limailles. Muriel Moreau de l'atelier L'uttapam a réalisé les coiffes végétales et David Chevallier a composé la musique.

Après 6 mois de mise à l'arrêt totale, les évènements culturels peuvent enfin revoir le jour et retrouver leur public, alors nous espérons vous présenter ce spectacle bientôt.

Pour "Zone à étendre" il faudra attendre le printemps prochain. Cette pièce de théâtre sera jouée par 7 comédiens et entraînera les spectateurs dans la forêt pour une expérience vivifiante et collective. On a hâte de partager tout ça avec vous !

Pour avoir des informations sur nos prochaines dates vous pouvez nous suivre sur facebook : Collectif Demain est annulé.

Nous avons également monté une campagne de mécénat pour les particuliers et les entreprises. Si vous voulez nous donner un coup de pouce c'est ici : https://www.helloasso.com/associations/collectif-demain-est-annule/formulaires/1

Sophie Botte, Florent Bresson
et Maude Fumey

Au Poney Fringant

Au Poney fringant, jeunes et vieux, comédiens et musiciens ou tout un chacun s'y retrouvent pour partager des moments magiques, chaleureux, ludiques et festifs !

Emprunté à l'univers de Tolkien, le Poney fringant se veut une résonnance à la forêt de Saoû comme royaume des elfes, aux hobbits courageux, aux artistes, magiciens de l'imaginaire.

Le Poney fringant est un bar culturel qui ouvrira ses portes début juin au cœur de notre village où je suis installé en famille depuis quelques mois, tournant la page de ma vie lyonnaise.

Il sera ouvert d'abord et avant tout pour les habitants de Saoû et des villages alentours parce qu'il veut être un lieu vivant toute l'année et contribuer au bien-être de la vie locale déjà riche en lieux gourmands, commerces dynamiques et événements majeurs qui font de Saoû un village peu commun.

Musicien amateur, entrepreneur, président d'un collectif de production artistique et directeur d'un petit théâtre, ma vie est aujourd'hui un mélange de toutes ces expériences vécues qui m'ont enrichi et qui m'ont aussi appris à apprendre des autres. Favoriser les rencontres, les échanges et les espaces de paroles, s'émerveiller devant un conte, une pièce de théâtre, un groupe de musique, et faire la fête sont les pièces du moteur qui m'animent et que je veux partager.

Alors oui, on pourra boire de bonnes bières artisanales, une sélection de vins et de whiskys choisis avec amour, boire un thé, une boisson locale ou un simple café et grignoter un encas pour se retrouver entre amis mais aussi venir avec ses enfants le mercredi ou en fin d'après-midi pour voir un conte, jouer à un jeu de société dans la pièce du fond dédiée à cette activité ou bien se retrouver en soirée pour assister à une conférence sur une question de société, assister à un concert ou danser sur un DJ set.

Vaste programme qui se mettra en place petit à petit en fonction de mes découvertes, des envies partagées et des événements déjà en place dans le village.

Cela commencera par une petite fête d'inauguration dont la date sera annoncée prochainement ! J'ai hâte !

Olivier Graeff

Mozart l'essentiel !

Permettez-nous de rendre hommage à notre président fondateur, Henry Fuoc, qui nous a quittés le 14 mars dernier. Nous perdons une personnalité hors du commun dotée d'une créativité de tous les instants, d'un grand humanisme et d'un charisme exceptionnel.

Créé en avril 1989, nous sommes fiers de pouvoir affirmer, grâce à lui, que notre festival est entré dans la cour des grands : il reste le plus important, en France, avec une programmation consacrée presque entièrement à Mozart. La 32ème édition lui sera dédiée et saura porter haut le message universel de la musique, comme il l'avait imaginé en son temps.

Sur les grandes et petites scènes, dans les châteaux, les églises, les prés et les forêts, Mozart sonnera particulièrement haut et fort en 2021, et chantera à pleins poumons pour dire combien la joie d'écouter de concert la musique est essentielle car enrichissante. Le génie de Salzbourg sera bien chez lui dans toute la Drôme, comme chaque année en juillet, et sera fêté avec brio et enthousiasme par des artistes de tout premier plan, mais également par de jeunes virtuoses à découvrir.

Les artistes se feront les interprètes de partitions savantes ou populaires, au cours de concerts donnés dans des lieux chargés d'histoire ou encore tout simplement à l'occasion d'une randonnée musicale en forêt, d'un concert apéritif, d'un petit déjeuner en musique ou d'un récital de piano au lever du jour...

Le festival poursuit sa politique tarifaire avantageuse à destination des habitants de Saoû. Chacun peut bénéficier d'un tarif préférentiel de 10 euros pour l'un des 8 concerts prévus les 9, 10 et 11 juillet dans le village ! Ces billets sont en vente au bureau du festival uniquement, dans la limite de deux concerts par habitant et sur présentation d'un justificatif de domicile.

Pour information, nous offrons par ailleurs des tarifs réduits à destination des moins de 28 ans et des personnes en difficultés économiques pour tous les concerts.

Notre organisation repose sur la bonne volonté des bénévoles, aussi, rejoignez nos forces vives pour nous aider dans toutes sortes de tâches ! Il y en a vraiment pour tous les goûts et nous serions ravis de vous compter parmi nous notamment pendant le grand week-end de Saoû et pour le grand final dans la forêt le 26 juillet.

Musicalement vôtre,

L'équipe du festival

Sajoûe !

Sous couvert de l'association Les Gens du Coin, je propose une activité autour des jeux.

L'idée est de trouver un créneau périodique où pourront se retrouver, à la Maison des Associations, ceux qui veulent jouer à des jeux de société, des jeux de plateau, des jeux de stratégie.

Au delà de ce créneau, des soirées ou après-midi pourraient être organisées autour de thèmes (un jeu particulier, un tournoi, une découverte, etc...). De nombreuses armoires particulières regorgent de ce type de jeux que l'association peut récupérer.

Si vous êtes intéressé-e-s par cette idée à mettre concrètement en place, merci de me contacter directement marcbuonomo26@gmail.com

Marc Buonomo

Trajets voiture

Rejoignez le groupe de covoiturage pour limiter et mutualiser nos déplacements et aider à la mobilité des jeunes ! Ce réseau local s'est créé via l'application WhatsApp et comprend à ce jour 40 membres sur Saoû et les alentours.

Son fonctionnement est simple, efficace, réactif.

Il permet à toute personne de se déplacer gratuitement et à tout chauffeur de faire bénéficier des places dans sa voiture afin de limiter nos déplacements et d'aider à la mobilité de tous.

Si vous souhaitez faire partie de ce réseau, il suffit de télécharger cette application et de demander à l'administratrice (Mathilde au 07 85 53 34 43) d'y être intégré.

Les messages sont simples *« je cherche un trajet pour ... à telle heure »* ou *« je propose un trajet pour telle destination, à telle heure... »* et hop ensemble en voiture !

Mary Desnos pour le groupe

Actualités de votre bibliothèque intercommunale

Depuis le dernier P'tit Saoû, votre bibliothèque a maintenu ses activités au mieux des diverses restrictions sanitaires...

Pour les élèves de Saoû, les séances de bibliothèque scolaire ont pu être maintenues : Merci aux mamans et la grand-mère bénévoles qui ont offert de leur temps (peu nombreuses, mais efficaces ! Parents, venez partager des moments conviviaux de lecture avec les enfants !)

En revanche, les lectures hebdomadaires à l'école maternelle de Soyans ont malheureusement dû être suspendues. Nous les reprendrons dès que les enseignantes nous donneront leur feu vert.

Pour les lecteurs et lectrices adhérentes dont la mobilité est réduite, nous avons renforcé notre activité de portage à domicile grâce au relais d'information par les CCAS des trois communes.

Cet été, nous avons bon espoir de vous proposer une jolie manifestation :

«La marche des conteurs» passera par Saoû et Soyans le vendredi 9 juillet ! Nous vous donnerons plus d'informations dès que possible...

La fin d'année devrait être riche en événements, notamment :

- En octobre, à l'occasion de la Fête de la Science, nous accueillerons une animation grand public proposée par la Médiathèque départementale en partenariat avec la Cité des savoirs des Clévos : «L'arbre, de la petite graine à la vieille branche»... Tout un programme !
- En décembre, «En attendant Noël» aidera les plus jeunes à patienter...

De sympathiques occasions de se rencontrer ! Et d'ici-là, nous espérons avoir le plaisir de vous accueillir un prochain mercredi ou samedi (entre 10h et midi) pour faire provision de lectures qui agrémenteront votre été, peut-être parmi nos dernières acquisitions :

Bel été à toutes et tous !

Un "Cercle de Peintres" à Saoû !

Avec plaisir et enthousiasme, nous vous présentons notre projet. Nous désirons permettre à des peintres amateurs de Saoû de partager leur passion et d'exposer leurs créations lors de manifestations culturelles.

Nous espérons voir ce projet se concrétiser dans le courant de l'été prochain en organisant une exposition à Saoû. L'information concernant le lieu et les dates sera communiquée d'ici là.

Pour la première année, il ne s'agira d'exposer que les œuvres des peintres de Saoû.

Si vous êtes intéressés par notre aventure, vous pouvez nous rejoindre. Nous serons contents de vous accueillir. À l'avenir, nous espérons élargir ce cercle aux peintres amateurs des villages voisins.

Par cette association, nous souhaitons participer activement à la vie dynamique du village et partager des moments heureux avec chacun et chacune en toute convivialité.

Truss BONGERS-van LIEROP,
Christine JACQUET et Michèle MAUPERON
Mail : cercledepeintres26@gmail.com!

Le comptoir à jus

C'est au cœur du village de Saoû que "Le comptoir à jus" ouvre ses portes. Cet établissement est porté par une initiative originale : proposer des boissons à la fois saines, nutritives et gourmandes. Chaque recette est élaborée à partir de fruits, de légumes et/ou de super-aliments reconnus pour leur valeur nutritionnelle. De quoi se faire plaisir sainement !

"Le comptoir à jus", votre bar à jus et à smoothies

Passionné de voyages, je suis aussi un amoureux du monde végétal. Depuis plusieurs années, je promeus les trésors nutritionnels qu'offre la nature. À travers ma marque « Rayon de Santé » (www.rayondesante.fr), basée à Saoû, je propose une gamme de super-aliments bio : poudres d'acérola, de spiruline, de guarana, de pulpe de baobab... Tous sont reconnus pour leur valeur nutritionnelle et leurs bienfaits sur la santé.

Malheureusement, beaucoup ne savent pas comment consommer ses aliments encore peu connus. Avec « Le comptoir à jus », une nouvelle étape est franchie. Grâce aux boissons proposées, vous pourrez enfin découvrir leur goût, allier alimentation saine et plaisir des papilles.

Des boissons saines, nutritives et savoureuses

En vous rendant sur place, vous aurez le choix entre différentes boissons aux saveurs uniques et originales. Non seulement savoureuses, elles sont aussi riches en nutriments et bénéfiques pour l'organisme.Ce sont des condensés de bien-être et de vitalité. C'est aussi une bonne occasion pour découvrir de nouvelles saveurs.

Une carte variée

Au "comptoir à jus", il y en a pour tous les goûts et toutes les envies ! La carte de l'établissement comprend des jus, des smoothies mais aussi du Kombucha, une boisson fermentée. Toutes les boissons sont élaborées avec des ingrédients de qualité et rigoureusement sélectionnés. Elles sont concoctées avec ou sans super-aliments.

Les jus sont constitués d'un mélange de fruits et de légumes. Ils sont pressés en douceur pour en extraire chaque goutte. Leur goût et leurs nutriments sont ainsi préservés et retranscrits dans le verre.

Vous y trouverez également des smoothies, LA boisson santé par excellence. Dans ce cas, les fruits et les légumes sont mixés au blender. On obtient alors une texture plus épaisse, onctueuse et légèrement mousseuse. Ces smoothies feront le bonheur des amateurs de boissons rafraîchissantes et gustatives.

Autre découverte à faire : le Kombucha, une boisson de thé fermentée originaire de Mongolie. Cette boisson traditionnelle est particulièrement bénéfique pour la flore intestinale. Légèrement pétillante et sucrée, son goût est proche du cidre. La recette classique du Kombucha est enrichie avec des super-aliments bio.

Des recettes originales et gourmandes

Pour combler les papilles du plus grand nombre, vous trouverez de nombreuses recettes, des plus classiques aux plus originales. Toutes ont été soigneusement pensées et s'adressent aussi bien aux grands qu'aux enfants.

Lorsque vous viendrez, demandez un smoothie « avocat/banane/lait d'amande/sirop d'agave ». En plus d'être bon et healthy, c'est un plaisir pour les yeux !

"Le comptoir à jus" a plus d'une recette à partager et à vous faire découvrir. Quels que soient vos goûts et vos préférences, vous trouverez forcément votre bonheur.

"Le comptoir à jus" vous donne rendez-vous à Saoû, 4 place de l'horloge !!

Julien Perrinet

À la découverte de la Forêt de Saoû

Notre association a tenu son AG dans la Forêt de Saoû (effectif minimum) et conclut une année 2020 hyper-active malgré la pandémie (compte-rendu sur demande).

A signaler la visite de la forêt avec le Conseil Municipal de Saoû (dans le respect des gestes barrières) : photo ci-contre.

En 2021 c'est reparti sur les chapeaux de roues :

- Journée des Moulins : nous avons ouvert le moulin les 15 et 16 mai
- Fête de la Nature : le 22 mai, nous avons fait grimper gratuitement des gens dans les cèdres de la forêt

Et plein d'autres événements à venir pour celles et ceux qui nous suivent dans la presse !

decouverteforetsaou@gmail.com

Comité de la Fête du Picodon 2021... suite

Nous vous avions annoncé, dans le P'tit Saoû de décembre dernier, une fête 2021 de grande ampleur, avec concerts, fanfare, échassiers, marionnettistes, cirque aérien, jeux, ateliers, accrobranche...

Nous pensions avec optimisme que la situation s'améliorerait rapidement, avec les dispositions sanitaires, les précautions prises par tous et les vaccins fort heureusement opérationnels plus rapidement que ce qui avait été annoncé en début de la pandémie.

Hélas, le virus, début avril 2021, se répand toujours, et la vaccination a manqué de munitions pour un Blitzkrieg ! Paf ! nous avons droit à un re-confinement d'au moins 1 mois ; et la libération des espaces de culture et de plaisir va encore attendre et sera très progressive.

Pour l'organisation de la fête, le début du mois d'avril est la date limite pour prendre une décision. Il ne nous semble pas, au moment (le 6 avril) où nous la prenons, qu'il est viable, sans grandes difficultés d'organisation et sans risques financiers, de prévoir une fête comme nous avons pris l'habitude de la vivre depuis 50 ans.

Tirer un trait sur cette fête encore une fois ne nous semble pourtant absolument pas possible. C'est pourquoi nous nous engageons sur l'organisation du seul grand marché des producteurs et artisans, le 18 juillet.

Les foodtrucks seront là toute la journée et la buvette (boissons à emporter) fonctionnera avec des contenants jetables biodégradables ou recyclables. Masques et gel de rigueur, comme dans tous les marchés.

Mais pas de concerts en soirée, ni le samedi ni le dimanche, et pas d'animations dans la journée.

Nous ne ferons pas non plus de T-shirts cette année, et le concours d'affiches pour 2022 aura lieu à l'automne (lire encadré ci-dessous).

Croisons les doigts, qu'une belle foire ramène à Saoû la vie et les amis en début d'été !

Le Comité de la Fête du Picodon.

Le concours d'affiches !

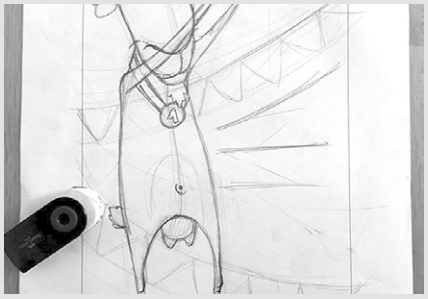

Amateurs graphistes, infographistes, peintres, photographes... lâchez-vous ! Vous avez jusqu'au 4 septembre 2021 pour imaginer l'affiche de la fête 2022. L'enjeu est important : l'oeuvre qui arrivera en tête du classement «adulte» deviendra l'affiche officielle de promotion de la Fête du Picodon 2022 !

Comme chaque année, le concours s'ouvre aux jeunes avec une catégorie enfant (14 ans et moins). L'auteur du premier prix catégorie adulte recevra 200 € et 1 tee-shirt. L'auteur du second prix recevra 80 € et 1 tee-shirt. Quand au gagnant de la catégorie enfant, il recevra une tablette numérique et un tee-shirt.

Mais surtout... le gagnant sera notre héros ! Il aura le plaisir de voir son oeuvre affichée un peu partout en 2022, avant, pendant et après la fête, déclinée en tee-shirt, flyers, programmes, affiches, web... etc. Le réglement complet est à consulter sur le site internet fetedupicodon.com

Associations : infos en bref

JUMELAGE

Nos jumeaux ont un nouveau Syndic (Maire), Pascal Rossy, que nous connaissons bien parce que c'est un fidèle du Jumelage (son papa Philippe fut un des fondateurs avec Jean-Marc Belle).

Nos envisageons une visio réunion pour que nos nouveaux Maire et Syndic re-signent la charte du Jumelage et pour se faire des bisous (des becs pour les Suisses).

BD ET MONTAGNE

Ça y est, nous avons le palmarès de la meilleure BD de montagne : prix qui sera remis au Salon International du Livre de Montagne du Pays du Mont-Blanc et c'est un drômois qui...chut, vous le saurez en août !

Nous attendons maintenant les BD des enfants des écoles pour l'autre prix.

LES EDITIONS DE LA GALIPOTTE

Le retirage collector de « Là où souffle l'esprit » s'est arraché en librairie !

Sinon, la maison d'éditions (comme ses sœurs) somnolent pendant la pandémie en mûrissant un gros projet. A signaler la traduction et l'édition en allemand de l'ouvrage « Pirates et corsaires huguenots » de Bernard Foray-Roux et son édition par l'association «Huguenotten und Waldenserpfad».

La vie des écoles

Quelques mots d'école

L'année scolaire va bientôt se terminer, ce fut une année encore bien étrange ; Sensation de marcher sur des sables mouvants ; curieuse impression de flotter entre deux eaux en attente de quelque chose sans savoir quoi. Mais, petit miracle de l'école, dès la porte franchie, tout s'apaise et devient fluide. Grâce à l'équipe enseignante solide et engagée, à l'équipe municipale efficace et attentive, nous avons réussi à mettre en place de nombreux projets : théâtre, musique, tennis, enseignement renforcé de l'anglais .... Et à poursuivre les apprentissages dans les meilleures conditions possibles malgré le protocole sanitaire.

Au mois de juin, j'espère que nous pourrons organiser une représentation théâtrale et que vous viendrez danser au rythme de la Batucada !!!!

Martine Guillerme

J'ai passé d'excellentes années à l'école de Saou, Depuis que j'étais en ce1. J'ai fait mon ce1 /ce2 dans la classe de Vincent. Et mon cm1/cm2 avec Martine. Nous apprenons diverses choses: du français, des maths, de la science, de l'anglais et ainsi de suite...

Je me sens assez prête pour le collège, je serai avec des amies et peut-être que je m'en ferai d'autres. Je me sentirai tout de même triste de partir. Malgré la crise sanitaire, je serai toujours aussi contente.

Aimée Jane Mansfield

Quand je suis arrivé à Saou, les 2 premières années étaient assez bien, mais elles n'étaient pas aussi géniales que les 2 années suivantes que j'ai passées avec Martine. Le seul problème c'était le Covid qui avait un peu gâché ces deux superbes années (comme le confinement, mais je dois admettre que je préfère un confinement que d'avoir le Covid). Sinon pour la 6ème, j'ai quand même la pression et je trouve ça aussi assez bizarre d'être le plus grand (CM2) et de se retrouver tout d'un coup le plus petit (6ème).

Isaïa Chamard

J'aime bien cette école, voir mes amis c'est cool. Dommage que les repas servis à la cantine ne soient pas bons. J'ai hâte d'être en 6ème pour voir mes cousins qui sont dans le collège où je vais aller. Je suis curieux de voir comment ça se passe, même si j'y suis déjà allé pour les réunions.

Clovis Delhomme

Nous, en temps de coronavirus on n'aime pas trop trop l'école parce qu'il faut avoir le masque tout le temps. Mais c'est quand même drôle parce qu'on peut jouer ensemble. Le masques est agaçant, mais vu qu'on a une bonne maîtresse ça va. L'école, c'est trop cool.

Noé Rinaldi Saez

Je suis contente d'avoir passé toute mon année primaire à Saou. Cette année c'était un peu dommage à cause du masque mais on peut s'y habituer et je me demande comment ce serait sans le Covid-19. L'année dernière on était dans le projet Erasmus avec beaucoup de pays européens qui devaient venir à l'école mais il y a eu le confinement donc ils ne sont pas venus. Depuis la rentrée on fait quasi la moitié des cours en anglais et je trouve ça chouette mais j'aurais voulu commencer en CE1. Nous avons fait beaucoup d'activités sportives et de musique, théâtre et on commence la chorale et la musique contemporaine. En ce moment on fait un concours de BD. Je suis assez contente d aller au collège l'année prochaine. Mais je pense que ça va me faire bizarre car on est que 70 dans l'école alors que au collège on sera 600 élèves plus 100 adultes.

Mais en tout cas je suis super contente d'aller au collège !!

Aya Castaing

Je m'appelle Ainhoa, j'ai 11 ans et je suis arrivé à l'école de Saou cette année en CM2.

Je suis très contente de cette école, je suis très bien dans ma classe.

J'ai été très contente de rencontrer de nouveaux enfants et une nouvelle maîtresse.

Je passe une excellente année à l'école. A la fin de l'année c'est le collège pour moi et tous les CM2 .La vérité c'est que le collège ça ne me fait pas peur du tout j'ai même hâte d'y aller. Pour moi le collège ça a l'air génial j'ai envie d'y aller depuis le CE2.

Merci Martine pour cette année !!!

Ainhoa Bouissière

Moi je n'ai jamais aimé le masque à l'école, sinon je rigole et tout va bien. On a fait du théâtre, de la musique et un concours de BD. Je n'ai jamais voulu aller au collège.

Zou Chevallier

Moi j'ai bien aimé cette année il y avait beaucoup d'activités : théâtre, musique, BD.

Malheureusement il y a eu le coronavirus et le masque et tout le tralala, mais bon j'ai quand même aimé. Moi le collège ça me fait peur mais un copain m'a dit que c'était bien donc ça va.

Abel Hamey

Cette année en CE2, c'est trop bien. La maîtresse Martine est très gentille, elle nous apprend l'anglais, c'est génial. Mais à cause du COVID, ça se complique, on est obligé de porter le masque, c'est dérangeant, mais ça n'empêche pas d'être heureux. En tout cas, j'adore mon école.

Gildas Perrinet

J'aime l'école, mais j'aime moins quand il y a le masque.

Merlin Royer

J'ai passé de très bonnes années à l'école de Saou. Même si je suis arrivée en CE2, je m'ennuyais un peu car j'avais déjà appris la moitié des choses, mais c'était quand même une belle année. Je trouve super qu'en 2020-2021 on ait pu faire de l'anglais dans d'autres matières, de la musique, du théâtre, du tennis, de l'endurance, de la randonnée.

J'ai hâte d'aller en 6ème, mais j'ai peur qu'il y ait encore le masque et les mesures sanitaires. Cela va faire une grand changement puisque le collège est plus grand que l'école. J'ai peur de ne pas m'y retrouver dans toutes ces salles.

Vivement le collège !!

Ambre Bianco

J'ai passé ma première année dans la classe d'Elsa, il y a eu beaucoup de remplaçants, ça a été très difficile. Ma deuxième année s'est passée chez Vincent. Puis j'ai passé mon CM1 en mon CM2 dans la classe de Martine. J'ai étudié le français, les maths, l'histoire, les sciences ….. Je me suis fait des amis très sympas et gentils. Mais la covid19 nous a imposés le masque ! Je me sens prêt pour aller au collège, même si j'ai un peu peur de me perdre dans les couloirs. J'ai beaucoup appris et j'aime bien cette école.

Clément Pascal

L'école c'est bien, mais le masque je n'aime pas ; alors je le mets sous mon nez. J'ai hâte d'être en CM1.

Rubis Wojeik

Henry Fuoc

Le 14 mars dernier s'est éteint une "figure" de Saoû.

En effet, Henry Fuoc restera parmi les personnages qui ont marqué de leur empreinte notre commune, et ce à plusieurs égards.

Né à Lyon en 1932, Henry fera des études de droit et deviendra au début des années 70 rédacteur en chef adjoint de L'Express, puis plus tard de RMC. Il s'installera à Saoû, la terre de ses ancêtres depuis 5 siècles, lors de son départ anticipé à la retraite.

Henry a été maire de Saoû pendant pas moins de 17 ans, et nous lui devons, ainsi qu'à ses équipes municipales, un certain nombre de réalisations qui sont aujourd'hui ancrées dans notre quotidien. Parmi elles, on peut mentionner l'achat du bâtiment du moulin à huile qui a depuis été pérennisé, la construction du terrain de tennis, les travaux d'éclairage public et les illuminations de Noël, l'aménagement de la caserne des pompiers, du camping municipal, ou encore la toute première élaboration du Plan d'Occupation des Sols, devenu depuis le Plan Local d'Urbanisme, document important pour une commune puisqu'il vise à protéger et valoriser notre cadre de vie.

Acteur majeur des débuts de notre bien-aimée Fête du Picodon, initialement baptisée "Fête à Saoû", c'est lui qui insistera sur le fait que la manifestation, pour se différencier des autres fêtes de villages, devait changer de nom et s'appeler ainsi. S'en suivit une période qui, grâce au réseau médiatique d'Henry, verra de nombreuses personnalités (sportifs, animateurs radio, politiques et gastronomes...) participer à l'événement, assurant ainsi la renommée locale et régionale de la fête.

Enfin, c'est à ce grand amateur de musique(s), à qui on connaît une collection de vinyles et de CD des plus impressionnantes, que nous devons Saoû chante Mozart, qu'il a créé en 1989 après avoir fait le constat très simple que la France était un des rares pays où le compositeur autrichien n'avait pas de festival dédié. Des 3 concerts donnés aux débuts sur la place des Cagnards, le festival se déploie aujourd'hui dans toute la Drôme et jouit d'une renommée internationale et d'un succès qui ne s'est jamais démenti.
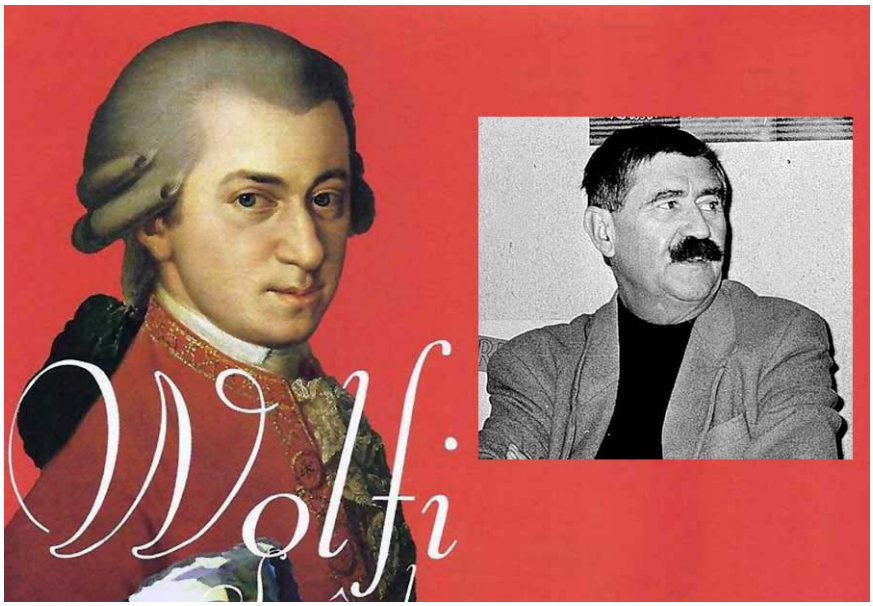
La "patte" d'Henry Fuoc sera donc sans conteste toujours présente autour de nous. La perspective et la joie de pouvoir à nouveau prendre part aux événements dont il est l'instigateur est sans doute le plus bel hommage que nous pouvons lui rendre.